

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Mr BERTUCELLI  
Directeur Général de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
56 Chemin Joseph Aiguier  
13297 MARSEILLE CEDEX 9

Monsieur le Directeur,

Je viens d'apprendre que vous envisagiez la fermeture de l'Espace Accueil Service de Port Saint Louis du Rhône avec la mise en place d'une permanence.

Cette décision va mettre en grande difficulté les habitants de notre ville. La situation géographique de Port Saint Louis du Rhône nous obligera à faire plus de 80 kms pour rencontrer du personnel de la CPAM.

D'autre part, le remplacement du personnel par une borne informatique ne correspond pas aux besoins, ni à la mission de service public que l'on doit attendre de la CPAM.

Par la présente, je vous demande Mr le Directeur Général, de renoncer à cette fermeture et de maintenir l'ensemble de l'effectif de l'Espace Accueil Service de la CPAM à Port Saint Louis du Rhône.

Port Saint Louis du Rhône, le